RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

CRPE 2018 – PREMIERE ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION
DOSSIER DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

PAGE DE GARDE À UTILISER OBLIGATOIREMENT

Nom de famille : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I Nom d'usage : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I Prénoms : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I Date de naissance : I__I__I I I__I__I I I__I__I I__I__I N° d'inscription : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I	**Enseignement public (1)** Concours externe I__I Second concours interne I__I Troisième concours I__I **Enseignement privé (1)** Concours externe I__I Second concours interne I__I
Domaine choisi au moment de l'inscription : (cocher la case correspondante) - Sciences et Technologie I__I Préciser la discipline traitée dans votre dossier : SVT I__I – Technologie I__I – Sciences Physiques I__I - Histoire I__I - Géographie I__I	- Arts visuels I__I - Education musicale I__I - Enseignement moral et civique I__I - Histoire des arts I__I

- Dossier se composant de deux ensembles :
  - une **synthèse des fondements scientifiques** relatifs au sujet retenu ;
  - la **description d'une séquence pédagogique**, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.

Présentation matérielle du dossier :

Le dossier, constitué de 10 pages maximum, annexes comprises et hors page de garde, sommaire et bibliographie, devra être ainsi présenté :

- agrafé
- paginé
- dactylographié en Arial 11
- interligne simple
- marges 2,5 cm (haut – bas – gauche – droite)
- sans retrait en début de paragraphe
- impression en recto-verso

Le dossier doit être adressé en
un exemplaire « papier » obligatoirement par voie postale et en recommandé simple dans les jours qui suivent les résultats d'admissibilité**, soit au plus tard le 18 mai 2018** (le cachet de la poste faisant foi)

ADRESSE D'EXPEDITION :
RECTORAT de BORDEAUX
5, rue Joseph de Carayon Latour – DEC4 (bureau du CRPE)
CS 81499
33060 Bordeaux Cedex
ET
un exemplaire au format PDF à télécharger sur une plate-forme. Les consignes et les identifiants de connexion seront adressés aux candidats sur leur adresse mail. LA DATE LIMITE DE DEPOT DES MEMOIRES DEMATERIALISES EST FIXEE AU PLUS TARD LE 18 MAI 2018 à 17 H 00.

Tout dossier envoyé après la date limite ou portant sur un autre domaine que celui choisi à l'inscription entraînera l'élimination du candidat.